

## Relations industrielles Industrial Relations



*Le Mouvement coopératif du Québec et l'éducation des adultes,*  
Les cahiers de l'ICEA, nos 10-11. Montréal Institut Canadien  
d'éducation des adultes, 1970, 220 pages.

Gérard Dion

Volume 25, numéro 2, 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028144ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028144ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dion, G. (1970). Compte rendu de [*Le Mouvement coopératif du Québec et l'éducation des adultes*, Les cahiers de l'ICEA, nos 10-11. Montréal Institut Canadien d'éducation des adultes, 1970, 220 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 25(2), 386–387. <https://doi.org/10.7202/028144ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1970

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

equally divided between wages and incomes policies, and the problems of productivity and technology. The issues of industrial relations and labour policy in a developing nation are more fundamental than those in an already industrialized state.

The Editor, C.K. Johri provides an introductory chapter entitled «Labour Policy in Perspective» where he gives an outline of the problems facing Indian labour policy today. The situation is such that government, unions and management must cooperate in a tripartite consensus; the three parties are much more dependent on each other than in a Western industrial relations system. The role of the government is of necessity more of a constant watchdog than of a bystander that sets the rules and expects them to be observed. It is a crucial role that the government must play in the absence of strong unions.

«The government will inevitably play its many roles as an umpire, an arbiter, a judge, a teacher, a skilful negotiator, and finally one capable of using power to achieve its ends». (p. 19)

«Where self-compliance with laws cannot be assumed, the government has proceeded gradually taking the employers along and hoping that, either under the pressure of workers or for the sake of... reputation, they will get into the habit of observing them. This is admittedly a slow process... It is perhaps not commonly appreciated that in Western Countries too it has taken a long and arduous course of collective bargaining, political agitation, and legislation to reach the present high standards of civilized working conditions in factories. But in India, unlike in the Western Countries, the government has played the leading role in bringing this about. For the most part the initiative has rested with the enlightened government which in turn has been guided by the I.L.O. There is no doubt that left to its own resources the labour movement would not have achieved bilaterally nearly as much as the government in good conscience has done for its citizens». (p. 17) But this is only one opinion on the matter.

Many of the question to be asked, according to the Director of the Shri Ram Centre for Industrial Relations, Arun Joshi, revolve around the focal role the government plays in the Indian system. Does the government perform its job to the detriment of viable industrial relations? Has the trade union movement been weakened rather than strengthened in the process? Is a marked change in emphasis in priorities needed to face the problems of the future more adequately? The value of this collection of essays lies in the diversity of subjects and approaches it takes to the general question, labour policy in a developing economy.

Joan SICHEL

**Le Mouvement coopératif du Québec et l'éducation des adultes**, Les cahiers de L'ICEA nos 10-11. Montréal: Institut canadien d'éducation des adultes, 1970, 220 pages.

Après avoir publié un cahier consacré au «Centre des dirigeants d'entreprise et l'éducation des adultes», voici que l'on nous présente une vue d'ensemble sur le mouvement coopératif du Québec avec ses expériences éducatives auprès des adultes. L'ouvrage est le fruit d'une collaboration entre plusieurs auteurs choisis dans les institutions coopératives parmi les responsables de l'éducation.

Après deux chapitres introductifs où sont exposés les buts du Conseil de la coopération du Québec ainsi que les caractéristiques du mouvement coopératif québécois, une dizaine de chapitres abordent différentes expériences types d'éducation des adultes dans divers secteurs du mouvement coopératif: formation des cadres dans les caisses d'épargne et de crédit, les relations humaines et l'animation dans un secteur agricole, l'éducation du sociétaire dans une société d'assurances, les efforts d'éducation des consommateurs par les coopératives d'alimentation, une expérience de participation chez les pêcheurs, l'enseignement de la coopération dans deux universités du Québec et le rôle d'une presse coopérative au Québec.

Enfin, deux annexes : Jalons bibliographiques sur la coopération et l'éducation des adultes ; Liste des institutions membres du Conseil de la Coopération du Québec avec les responsables et les adresses.

Le lecteur ne peut s'empêcher d'être étonné devant l'ampleur du mouvement coopératif au Québec et l'énorme travail d'éducation qu'il accomplit avec discrétion auprès de la population. Cela méritait d'être connu.

**Gérard DION**

**Labor Relations and the Law in Belgium and the United States**, by Shaw Fairweather et al., Ann Arbor, University of Michigan 1969, 455 pp.

Ce volume, le deuxième de la série « Michigan International Labor Studies » étudie les rapprochements et les différences entre les systèmes de relations du travail en Belgique et aux Etats-Unis. On se souviendra que le premier volume de la série portait sur une étude comparative du même sujet, entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

L'étude réalisée sous la direction de la firme légale Seyfarth, Shaw, Fairweather et Geraldson, de Chicago, nous apparaît passablement exhaustive mais également bien structurée. Elle se compose de quatre grandes parties :

- 1- « Collective Bargaining Law and Procedure » ;
- 2- « Forms and Methods of Compensation » ;
- 3- « Management Control » ;
- 4- « Personnel Practices ».

La première partie présente d'abord le mouvement syndical propre à chacun des pays, son organisation interne, sa position dans les entreprises, son statut légal. On trouve également dans cette première partie un exposé des méthodes de négociations tant en Belgique qu'aux

Etats-Unis et une analyse des procédures de conciliation, du contrat individuel d'emploi, des moyens de pression (grèves, lock-out...), des mesures contre ceux-ci et enfin une étude détaillée des modes de règlements des griefs propres à chaque pays.

La seconde partie traite de toutes les méthodes et formes de rémunération : niveaux de salaire relatifs, évaluation des postes de travail, structure de salaire, primes, salaire garanti, différentiels de salaire ainsi que de tous les avantages sociaux accordés de part et d'autre.

La troisième partie, plus brève porte sur les droits de la direction et enfin la quatrième partie fait part des politiques et des pratiques en direction du personnel concernant le recrutement, la sélection, l'embauche et la formation, l'absentéisme et la sécurité au travail.

Le présent ouvrage permet non seulement de connaître les rapprochements et les différences mais aussi pourquoi il en est ainsi. Les auteurs se sont efforcés de retracer les conditions sociales, économiques et même culturelles à la base de chacun des systèmes de relations professionnelles de ces pays et la valeur de leur travail s'accroît certainement de ce fait.

Une annexe intéressante : un glossaire de termes utilisés en relations du travail. C'est là un instrument de plus pour faciliter la lecture du volume. Une seule faiblesse : les auteurs ont voulu donner la traduction néerlandaise et la traduction française des expressions et parfois même des définitions ; toutefois la justesse des expressions et la qualité du français laisse grandement à désirer.

Il ne faut cependant pas rester sur cette faiblesse mais plutôt considérer l'ensemble de l'ouvrage qui en lui-même est excellent. C'est donc avec intérêt que nous attendons les volumes suivants qui doivent porter sur l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, l'Espagne et la France.

**Jean-Pierre BEAULIEU**